

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°22-2023-093

PUBLIÉ LE 24 AVRIL 2023

Sommaire

DDTM 22 / Direction

22-2023-04-21-00002 - Décision portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics signée le 21 avril 2023 par ?? M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor (8 pages) 22-2023-04-21-00001 - Décision portant subdélégation de signature relative aux affaires générales signée le?? 21 avril 2023 par M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor (6 pages)

Page 3

Page 12

DDTM 22

22-2023-04-21-00002

Décision portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics signée le 21 avril 2023 par M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor



Direction départementale des territoires et de la mer

Décision portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics

M. Benoît DUFUMIER directeur départemental des territoires et de la mer,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements et notamment l'article 44;

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2012-12-46 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 30 mars 2022 nommant M. Stéphane ROUVÉ, Préfet des Côtes-d'Armor;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 13 juin 2017 nommant M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, délégué à la mer et au littoral;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 5 septembre 2018 nommant M. Éric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor;

Vu l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'intérieur et des outre-mer en date du 21 juillet 2022 nommant M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor;

Place du général de Gaulle BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC www.cotes-darmor.gouv.fr Prefet22 Prefet22 **Vu** l'arrêté préfectoral en date du 30 août 2022 portant délégation de signature à M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2020 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor;

DÉCIDE :

Article 1er:

1.1 La délégation de signature accordée à M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, peut, sous sa responsabilité, à l'effet d'exercer les attributions du pouvoir adjudicateur pour les marchés publics peut, sous sa responsabilité, être exercée par :

- M. Éric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer,
- M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral.
- 1.2 Cette délégation de signature peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les agents désignés ci-après, dans le cadre de leurs attributions respectives et dans la limite des références indiquées pour chacun:

	LES CHEFS DE SERVICE ET ADJOINTS	
SERVICE RISQUES SÉCURITÉ BÂTIMENTS	M. Philippe PAYET, chef du service risques, sécurité, bâtiments	
BOP 181, 203, 207	Mme Claudine GUYADER-PÉRON, adjointe au chef du service risques, sécurité, bâtiments	
SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME	Mme Gwenael HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme	Fournitures et
BOP 135, 362, 363	Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme	services : 30 000 euros TTC
	Mme Laurence DIJOUX, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme	Travaux : 50 000 euros TTC
SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES BOP 205	M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, chef du service activités maritimes	
	Mme Martine POULLAIN, adjointe au chef du service activités maritimes	

SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL BOP 113 et 205	 M. Pierre PIQUET, chef du service aménagement, mer et littoral M. Didier FROUX, adjoint au chef du service aménagement, mer et littoral M. Fabien MAROCCO, adjoint au chef du service aménagement, mer et littoral 	
SERVICE ENVIRONNEMENT BOP 113 et 162	M. Gérard DÉNIEL, chef du service environnement M. Bruno LEBRETON, adjoint au chef du service environnement	Fournitures et services :
SERVICE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL BOP 149	Mme Nadine TURPIN, cheffe du service agriculture et développement rural M. Yannick CORNEC, adjoint au chef du service agriculture et développement rural	30 000 euros TTC Travaux : 50 000 euros TTC
SERVICE OBSERVATIONS, FONCIER ET TRANSITIONS BOP 113 et 135	Mme Priscille GHESQUIERE, cheffe du service observations, foncier et transitions M. Jean-François COROUGE, adjoint à la cheffe du service observations, foncier et transitions, responsable des stratégies foncière	

LES UNITÉS DU SIÈGE		
SERVICE RISQUES, SÉCURITÉ, BÂTIMENTS Éducation routière BOP 207	Mme Steffy DILLENSCHNEIDER, cheffe de l'unité éducation routière Mme Émeline LEHAIN adjointe à la cheffe de l'unité éducation routière	4 000 euros TTC
Risques-nuisances BOP 181 et 203	M. Daniel SOULABAILLE, chef de l'unité risques et nuisances	
Sécurité routière BOP 207	M. Rémy HENNEL, chef de l'unité sécurité routière	
SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME BOP 135	Logement privé : Mme Lydie PLESTAN-JOUCHET, cheffe de l'unité logement privé	4 000 euros TTC

SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME BOP 135	Logement social public: Mme Barbara CHARVOT, cheffe de l'unité logement social public Politiques du logement: Mme Isabelle LOUARN, cheffe de l'unité politiques du logement Application du droit des sols: Mme Sylvie LE QUERRIOU, cheffe de l'unité application du droit des sols Planification, SCoT et littoral: Mme Nathalie GAY, cheffe de l'unité planification, SCoT et littoral Planification et actions transversales: M. Guillaume POULIQUEN, chef de l'unité planification et actions transversales Planification et animation du réseau: Mme Véronique LE GARREC, cheffe de l'unité planification et animation du réseau	4 000 euros TTC
SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES	Littorale des affaires maritimes : M. Régis QUELLEC, chef de l'unité littorale des affaires maritimes	
BOP 205	M. Yannick ROBIN, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes M. Gilles ALLANIC, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes	4 000 euros TTC
SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL BOP 205	Cultures marines : Mme Aurélie DAVID, adjointe au chef de l'unité cultures marines	4 000 euros TTC
SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL BOP 113	Domaine public maritime: Mme Magali LECLERCQ, adjointe au chef de l'unité gestion du domaine public maritime au service aménagement mer et littoral	4 000 euros TTC
SERVICE OBSERVATIONS, FONCIER ET TRANSITIONS BOP 113 et 135	Études et mobilités : M. Édouard MORIN, chef de l'unité études et mobilités	4 000 euros TTC

SERVICE ENVIRONNEMENT	Milieux aquatiques : M. Pascal COSSON, chef de l'unité milieux aquatiques	4 000 euros TTC
BOP 113 et 162	Ressource en eau et assainissement : Mme Claudine LEBORGNE, cheffe de l'unité ressource en eau et assainissement	
BOP 162	Politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture: Mme Pauline HERBERT, cheffe de l'unité politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture	4 000 euros TTC

Article 2: La délégation de signature accordée à M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, à l'effet de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État, portant sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses imputées sur les programmes listés ci-après, peut, sous sa responsabilité, être exercée par :

- M. Éric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer,
- M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral,
- BOP 113 : milieu, marin, paysage, eau et biodiversité;
- BOP 135 : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
- BOP 149 : compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture ;
- BOP 162: interventions territoriales de l'État;
- BOP 181 : prévention des risques ;
- BOP 203: infrastructures et services de transports;
- BOP 205 : sécurité et affaires maritimes ;
- BOP 207 : sécurité et éducation routière ;
- BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture ;
- BOP 217: conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer;
- BOP 362 : plan de relance écologie ;
- BOP 363 : plan de relance compétitivité.

- Article 3: Dans la limite de leurs attributions et compétences, la subdélégation de signature est accordée aux agents indiqués ci-dessous, à l'effet de :
- valider, dans l'application CHORUS formulaire, les demandes d'engagement et la certification du service fait ;
- signer les pièces comptables relatives à l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses hors CHORUS formulaire ;
- effectuer les opérations de rétablissement de crédits (établissement des titres de recettes par le CPCM) le cas échéant.

SERVICE RISQUES, SÉCURITÉ BÂTIMENTS	M. Philippe PAYET, chef du service risques sécurité bâtiments Mme Claudine GUYADER-PÉRON, adjointe au chef du service risque	BOP 181,203, 207
	sécurité bâtiments Mme Isabelle GUENO, gestionnaire éducation et sécurité routières	BOP 207
	M. Daniel SOULABAILLE, chef d'unité risques et nuisances	BOP 181 - 203
	Mme Steffy DILLENSCHNEIDER, cheffe d'unité éducation routière	
	Mme Émeline LEHAN, adjointe à la cheffe de l'unité éducation routière	BOP 207
	M. Rémy HENNEL, chef de l'unité sécurité routière	
	Mme Gwenael HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme	9
SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME	Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme	
	Mme Laurence DIJOUX, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme,	BOP 135 – 362 -363
	Mme Isabelle LOUARN, cheffe de l'unité politiques du logement	
	Mme Lydie PLESTAN-JOUCHET, cheffe de l'unité logement privé,	

SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME	Mme Barbara CHARVOT, cheffe de l'unité logement social public Mme Isabelle COULMIN	BOP 135 – 362 -363
	Mme Priscille GHESQUIERE, cheffe du service observations, foncier et transitions	
SERVICE OBSERVATIONS, FONCIER ET TRANSITIONS	M. Jean-François COROUGE, adjoint à la cheffe du service observations, foncier et transitions, responsable des stratégies foncière	BOP 113 et 135
	M. Édouard MORIN, chef de l'unité études et mobilités	
SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES	M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, chef du service activités maritimes	
	Mme Martine POULLAIN, adjointe au chef du service activités maritimes	BOP 205
	Mme Valérie JAOUEN	
	M. Pierre PIQUET, chef du service aménagement, mer et littoral M. Didier FROUX, adjoint au chef du service aménagement, mer et littoral	BOP 113 et 205
SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL	M. Fabien MAROCCO, adjoint au chef du service aménagement, mer et littoral	
	Mme Magali LECLERCQ, adjointe au chef de l'unité gestion du domaine public maritime au service aménagement mer et littoral Mme Nadine HALL	BOP 113
	M. Gérard DÉNIEL, chef du service environnement	
SERVICE ENVIRONNEMENT	M. Bruno LEBRETON, adjoint au chef du service environnement	
	Mme Pauline HERBERT, cheffe de l'unité politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture	BOP 113 et 162
ismemetração ideia		

School Of Franklik

SERVICE ENVIRONNEMENT	Mme Sylviane HINAULT Mme Nathalie MAHÉ	BOP 162
	Mme Nadine TURPIN, cheffe du service agriculture et développement rural	
	M. Yannick CORNEC, adjoint à la cheffe du service agriculture et développement rural	
SERVICE AGRICULTURE ET	Mme Catherine LHOMMEAU	BOP 149
DÉVELOPPEMENT RURAL	M. Guillaume RIBOD	
	Mme Marie-Claude PIROTAIS	
	Mme Chloé LAFOND, agent contractuel	
	Mme Marie BALLOUARD, agent contractuel	

Article 4: Interface Galion

Une subdélégation de signature est accordée pour le profil valideur de l'interface Galion, aux agents ci-dessous :

- Mme Gwenael HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Laurence DIJOUX, adjointe à la cheffe du service planification, logement, urbanisme;
- Mme Barbara CHARVOT, cheffe de l'unité logement social public du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Lydie PLESTAN-JOUCHET, cheffe de l'unité logement privé du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Isabelle GUEHENNEUX, chargée des aides à la pierre du parc public de l'unité logement social public du service planification, logement, urbanisme.

Article 5: La décision du 18 janvier 2023 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics du directeur départemental des territoires et de la mer est abrogée à compter de l'entrée en vigueur de la présente décision.

Article 6: Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes-d'Armor.

Saint-Brieuc, 2 1 AVR. 2023

Le directeur départemental des Territoires et de la Mer

8/8

Benoît DUFUMIER

DDTM 22

22-2023-04-21-00001

Décision portant subdélégation de signature relative aux affaires générales signée le 21 avril 2023 par M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor



Direction départementale des territoires et de la mer

Décision portant subdélégation de signature

M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelle ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements et notamment l'article 44 :

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 30 mars 2022 nommant M. Stéphane ROUVÉ, préfet des Côtes-d'Armor;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 13 juin 2017 nommant M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, délégué à la mer et au littoral;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 5 septembre 2018 nommant M. Éric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor;

Vu l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'intérieur et des outre-mer en date du 21 juillet 2022 nommant M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 août 2022 portant délégation de signature à M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor;

Place du général de Gaulle BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC www.cotes-darmor.gouv.fr

Prefet22 Prefet22

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2020 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor;

DÉCIDE :

Article 1^{er}: La délégation de signature donnée par l'arrêté préfectoral du 30 août 2022 à M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, peut, sous sa responsabilité, être exercée également par :

- M. Éric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer,
- M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral.

Article 2 : La délégation de signature définie par l'article 1 donnée à M. Benoît DUFUMIER peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les chefs de service et adjoints désignés ci-après, dans le cadre des attributions de leur service :

M. Philippe PAYET, chef du service risques, sécurité, bâtiments, Mme Claudine GUYADER-PERON adjointe au chef du service risques, sécurité, bâtiments,

- M. Gérard DÉNIEL, chef du service environnement,
- M. Bruno LEBRETON, adjoint au chef du service environnement et chef de la MISEN,

Mme Nadine TURPIN, cheffe du service agriculture et développement rural, M. Yannick CORNEC, adjoint à la cheffe du service agriculture et développement rural,

Mme Gwenael HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme, Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme et cheffe du pôle planification,

Mme Laurence DIJOUX, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme et cheffe de l'unité politique de la ville,

- M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, chef du service activités maritimes, Mme Martine POULLAIN, adjointe au chef du service activités maritimes et cheffe de l'unité gens de mer-navires,
- M. Pierre PIQUET, chef du service aménagement mer et littoral,
- M. Didier FROUX, adjoint au chef du service aménagement mer et littoral,
- M. Fabien MAROCCO, adjoint au chef de service aménagement mer et littoral et responsable du site de la DDTM à PAIMPOL, chef de l'unité cultures marines,

Mme Priscille GHESQUIERE, cheffe du service observations, foncier et transitions, M. Jean-François COROUGE, adjoint à la cheffe du service observations, foncier et transitions, responsable des stratégies foncière.

Article 3 : La délégation de signature définie par l'article 1 donnée à M. Benoît DUFUMIER peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les chefs d'unité et adjoints ainsi que par les agents identifiés ci-après, dans le cadre de leurs attributions respectives :

Mme Nadine PANSART, chargée de missions « qualité-performance », assistante prévention à la direction,

M. Rémy HENNEL, chef de l'unité sécurité routière au service risques, sécurité, bâtiments, Mme Steffy DILLENSCHNEIDER, cheffe de l'unité éducation routière au service risques, sécurité, bâtiments,

Mme Émeline LEHAIN, adjointe à la cheffe de l'unité éducation routière au service risques, sécurité, bâtiments,

M. Daniel SOULABAILLE, chef de l'unité risques et nuisances au service risques, sécurité, bâtiments,

Mme Martine ROUXEL, chargée d'études risques et nuisances, référente inondationdémarche PAPI au service risques, sécurité, bâtiments,

- M. Didier ROBIN, chef de l'unité bâtiment-construction-accessibilité au service risques, sécurité, bâtiments,
- M. Bertrand BARRES, adjoint au chef de l'unité bâtiment-construction-accessibilité au service risques, sécurité, bâtiments,

Mme Claudine LEBORGNE, cheffe de l'unité ressource en eau et assainissement au service environnement,

M. Pascal COSSON, chef de l'unité milieux aquatiques au service environnement,

Mme Pauline HERBERT, cheffe de l'unité politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture au service environnement,

- M. Marc L'HERMITTE, adjoint au chef de la MISEN au service environnement,
- M. Marc BONENFANT, chef de l'unité nature et forêt au service environnement,

Mme Caroline CHARPENTIER, cheffe de l'unité aménagement et foncier agricole au service agriculture et développement rural,

M. Yves COATANOAN, chef de l'unité politique agricole commune au service agriculture et développement rural,

Mme Catherine LHOMMEAU, cheffe de l'unité filières et territoires au service agriculture et développement rural,

Mme Diane-Marie LUBAC, cheffe de l'unité transition agro-écologique au service agriculture et développement rural,

Mme Véronique LE GARREC, cheffe de l'unité planification et animation du réseau du pôle planification au service planification, logement, urbanisme,

M. Guillaume POULIQUEN, chef de l'unité planification et actions transversales du pôle planification au service planification, logement, urbanisme,

Mme Nathalie GAY, cheffe de l'unité planification, SCoT et littoral du pôle planification au service planification, logement, urbanisme,

Mme Isabelle LOUARN, cheffe de l'unité politiques du logement au service planification, logement, urbanisme,

Mme Lydie JOUCHET-PLESTAN, cheffe de l'unité logement privé au service planification, logement, urbanisme,

Mme Barbara CHARVOT, cheffe de l'unité logement public social au service planification, logement, urbanisme,

Mme Marion DELFORGES, chargée de mission habitat, unité politique de la ville au service planification, logement, urbanisme,

Mme Sylvie LE QUERRIOU, cheffe de l'unité application du droit des sols au service planification, logement, urbanisme,

Mme Armelle BONENFANT, adjointe à la cheffe de l'unité application du droit des sols au service planification, logement, urbanisme,

Mme Arielle CHARPENTIER, responsable application droit des sols,

M. Jean-Luc LE GALL, responsable application du droit des sols et correspondant accessibilité,

M. Anthony MARC, chef de l'unité climat-énergie au service observations, foncier et transitions,

Mme Sophie LE FAUCHERUR-PELLAN, chargée de mission aménagement territorial et paysage,

- M. Nicolas REMOND, chef de l'unité système d'information territorial au service observations, foncier et transitions,
- M. Pierre-Yves DANIEL, adjoint au chef de l'unité système d'information territorial au service observations, foncier et transitions,
- **M. Edouard MORIN**, chef de l'unité études et mobilités au service observations, foncier et transitions,
- M. Louis BRÉGEAT, adjoint au chef de l'unité études et mobilités au service observations, foncier et transitions,
- M. Stéphane BURGUÉ, chef de l'unité usages et réglementations maritimes au service activités maritimes,

Mme Véronique FLATRÈS, instructrice réglementation maritimes-plaisance à l'unité usages et réglementations maritimes au service activités maritimes,

- M. Régis QUELLEC, chef de l'unité littorale des affaires maritimes au service activités maritimes,
- M. Yannick ROBIN, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes au service activités maritimes,
- M. Gilles ALLANIC, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes au service activités maritimes,

Mme Aurélie DAVID, adjointe à la cheffe de l'unité cultures marines au service aménagement mer et littoral,

M. Sébastien GOMEZ, chargé des cultures marines à l'unité cultures marines au service aménagement mer et littoral,

Mme Christelle BOURGES, chargée des cultures marines à l'unité cultures marines au service aménagement mer et littoral,

Mme Magali LECLERCQ, adjointe au chef de l'unité gestion du domaine public maritime au service aménagement mer et littoral,

Article 4 : La délégation de signature définie par l'article 1 donnée à M. Benoît DUFUMIER peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les délégués territoriaux ci-après, dans le cadre de leurs attributions respectives :

Mme Morgane THIEUX-LAVAUR, déléguée territoriale de Saint-Brieuc,

M. Franck RICHTER, délégué territorial de Dinan,

M. Benoît BOUBENNEC, délégué territorial de Lannion,

Mme Maryvonne HUBY, déléguée territoriale de Guingamp-Rostrenen,

Article 5: La délégation de signature relative aux décisions en matière de dérogations exceptionnelles aux interdictions saisonnière de circulation édictée dans le département à l'encontre des véhicules affectés aux transports routiers de marchandises et d'un poids total en charge ou roulant de plus de 7,5 tonnes est exercée en tant que cadre de permanence et dans cette seule situation par : Benoît BOUBENNEC, Véronique CHAPEL, Yannick CORNEC, Jean-François COROUGE, Gérard DÉNIEL, Laurence DIJOUX, Didier FROUX, Priscille GHESQUIERE, Claudine GUYADER-PERON, Gwenael HERVOUET, Maryvonne HUBY, Bruno LEBRETON, Léa THIEBAUD, Morgane THIEUX-LAVAUR, Philippe PAYET, Pierre PIQUET, Martine POULLAIN, Franck RICHTER et Nadine TURPIN.

Article 6 : La décision du 18 janvier 2023 portant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires et de la mer est abrogée à compter de l'entrée en vigueur de la présente décision.

Article 7: Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes-d'Armor.

Saint-Brieuc, le 2 1 AVR. 2023

Le directeur départemental des Territoires et de la Mer

Benoît DUFUMIER

Voies et délais de recours : conformément aux dispositions des articles R421-1 à R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

2 1 AVR. 2023

t e diædem départemental des ferriloires et de la Ner

Benori DUI DMIER